

COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIÈRES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIÈRES



Séance du 12 septembre 2024

Dossier : 2024-CP500

Résumé des décisions prises

Personnes présentes :

Président : M. Patrice CHASSARD
Delphine GEORGELET, Anne LAURENT, Marie-Odile NOZIERES-PETIT
Yvon BOCHET, Dominique CHAMBON, Eric CHEVALIER, Charles DEPARIS, Luc DONGE, Hubert DUBIEN,
Jérôme FARAMOND, Florent HAXAIRE, Bruno LEFEVRE, Olivier NASLES, Alain MATHIEU, Christian
NAGEARAFFE, Michel OCAFRAIN, Didier TRONC

Assistaient également aux travaux du Comité

Isabelle OUILLON représentante du Commissaire du Gouvernement.
Frédérique FEILLET de la DGPE
Marie LELANDAIS de la DGCCRF

Agents INAO

Carole LY, Alexandra OGNOV, Christelle MARZIN, Lovelie LICETTE.
Sylvain REVERCHON, Félix KANE, Laurent MAYOUX.

Membres excusées

Catherine DUSSOL

<p>2024-CP501</p>	<p>Résumé des décisions prises par la commission permanente du comité national des appellations laitières, agroalimentaires et forestières en sa séance du 19 juin 2024.</p> <p>La commission permanente a approuvé le résumé des décisions prises de la séance du 19 juin 2024 (13 votants - unanimité).</p>
<p>2024-CP502</p>	<p>Compte-rendu analytique de la séance de la commission permanente du comité national des appellations laitières, agroalimentaires et forestières en sa séance du 19 juin 2024.</p> <p>La commission permanente a approuvé le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 (13 votants - unanimité).</p>
<p>2024-CP503</p>	<p>AOP « Neufchâtel » Demande de modification du cahier des charges - Examen de l'opportunité du lancement de l'instruction - Examen de l'opportunité de la nomination d'une commission d'enquête.</p> <p>Monsieur Lefèvre est placé dans la salle d'attente virtuelle pendant la présentation, les débats et le vote.</p> <p>La commission permanente est informée que des remarques de la DGAL et de la DGCCRF ont été reçues récemment et seront à prendre en compte dans la suite de l'instruction en cas de nomination d'une commission d'enquête.</p> <p>Concernant la modification de format, la modification est jugée importante et des questions sont posées sur l'existence de ce produit et sur l'impact du nouveau format proposé sur les qualités organoleptiques du fromage.</p> <p>Les modifications demandées relatives à l'alimentation des vaches laitières, la place de l'herbe et du pâturage sont jugées également importantes en termes de qualité du produit et en termes de durabilité. Il est regretté que la solution proposée par l'ODG aux multiples demandes de modifications temporaires passées soit un affaiblissement des règles de pâturage.</p> <p>Des questions sont par ailleurs posées sur l'argumentation de l'ODG relative à l'augmentation du temps de stockage du lait à 72 heures. Concernant la pasteurisation, il est rappelé que le comité national avait demandé de manière transversale que celle-ci puisse être encadrée dans les cahiers des charges (temps et valeur maximale de pasteurisation).</p> <p>Il est enfin rappelé concernant la terminologie la plus pertinente concernant les OGM / organismes transgéniques la saisine de la commission scientifique technique et innovation sur le sujet et la nécessité de disposer d'un éclairage de sa part.</p> <p>Plus globalement, la commission permanente s'est interrogée sur la stratégie de l'ODG qui n'apparaît pas claire quant au maintien de la qualité du produit et qui ne semble pas intégrer pas de réflexions construites en matière de durabilité. Il est demandé à l'ODG de clarifier sa stratégie par rapport aux points clefs du comité national, ainsi que par rapport aux fondamentaux des AOP (lien au terroir, typicité).</p>

	<p>La commission permanente a approuvé le lancement de l'instruction de la demande (17 votants – 15 oui – 1 non – 1 abstention) et considéré que les modifications étaient majeures (15 votants – unanimité).</p> <p>La commission permanente a approuvé la nomination d'une commission d'enquête chargée de cette instruction (17 votants – unanimité)</p> <p>Elle a approuvé la désignation d'une commission d'enquête (16 votants – unanimité) composée de Nicolas Cussac (Président), Pierre Bernoux et Gilles Granier et approuvé sa lettre de mission.</p>
<p>2024-CP504</p>	<p>AOP « Bleu d'Auvergne », AOP « Fourme d'Ambert », Demande de modification des cahiers des charges Examen de l'opportunité du lancement de l'instruction Examen de l'opportunité de la nomination d'une(de) commission(s) d'enquête</p> <p>La commission permanente a pris connaissance de ces deux dossiers, traités ensemble du fait de leur proximité.</p> <p>Le travail réalisé par chacun des ODG pour revoir leur cahier des charges en intégrant la dimension « durabilité » est souligné mais l'impact effectif de certaines mesures n'apparaît pas suffisamment clair (races, robot de traite...) et il est regretté que les demandes de modifications manquent d'ambition, avec des critères proches des moyennes nationales (nombre de vaches laitières par UTH, gestion du robot de traite...). La prise en compte du travail et de la durabilité sociale dans la filière semble à approfondir.</p> <p>Concernant l'entrée et la sortie des animaux, les leviers et les enjeux sont à clarifier. La question du contrôle semble problématique.</p> <p>Concernant la pasteurisation, il est rappelé que le comité national avait demandé de manière transversale que celle-ci puisse être encadrée dans les cahiers des charges (temps et valeur maximale de pasteurisation). Il est regretté de ne rien avoir à ce stade à ce sujet dans les cahiers des charges. La Directrice confirme qu'il est pertinent d'expertiser et inclure ces points s'agissant d'une position transversale du comité national.</p> <p>La commission permanente a voté en faveur de la désignation d'une même commission d'enquête (17 votants - 11 votants pour 1 commission, 7 votants pour 2 commissions) qui se penchera sur les deux demandes. Ce choix doit permettre de rationaliser le travail. Pour autant, la commission d'enquête pourra prévoir des rencontres séparées des filières.</p> <p>La commission d'enquête est composée de M. Alain Mathieu (président), Marie-Odile Nozières-Petit, Henri Triballat et Sophie Deffis.</p> <p>La commission permanente a approuvé le lancement de l'instruction de la demande de modification du cahier des charges Bleu d'Auvergne (16 votants – unanimité) et qualifié la demande de majeure (16 votants - 15 majeur - 1 mineur).</p> <p>La commission permanente a approuvé la nomination de la commission d'enquête chargée de cette instruction (16 votants – unanimité) et sa lettre de mission.</p> <p>La commission permanente a demandé à l'ODG de réaliser une pré-information. (16 votants - 8 oui, 4 non et 4 abstentions).</p>

	<p>La commission permanente a approuvé le lancement de l'instruction de la demande de modification du cahier des charges Fourme d'Ambert (17 votants – unanimité) et qualifié la demande de majeure (17 votants - unanimité).</p> <p>La commission permanente a approuvé la nomination de la commission d'enquête chargée de cette instruction (16 votants – 15 oui – 1 non) et sa lettre de mission (15 votants – 14 oui – 1 non).</p> <p>La commission permanente a demandé à l'ODG de réaliser une pré-information. (16 votants - 8 oui, 4 non et 4 abstentions).</p>
2024-CP505	<p>AOP « Kintoa » et « Jambon du Kintoa » Identification des parcours – Liste des parcours identifiés 2024-09 - Renouvellement des parcours identifiés ou modifiés en février 2020 - 9ème année (18e campagne)</p> <p>M. Oçafrain est placé en salle d'attente virtuelle pour le vote. La commission permanente a approuvé la liste des parcelles identifiées en AOP « Kintoa » et « Jambon du Kintoa » (15 votants - unanimité).</p>
2024-CP506	<p>AOP « Porc noir de Bigorre » et « Jambon noir de Bigorre » Identification des parcours – Liste des parcours identifiés 2024-09 Renouvellement des parcours identifiés ou modifiés en avril 2020 9ème année (18e campagne)</p> <p>La commission permanente a approuvé la liste des parcelles identifiées en AOP « Porc noir de Bigorre » et « Jambon noir de Bigorre » (16 votants -unanimité).</p>
2024-CP507	<p>AOP « Ail violet de Cadours » - Identification parcellaire - Liste des parcelles identifiées pour la campagne 2025</p> <p>La commission permanente a approuvé le rapport des experts incluant les parcelles proposées à l'identification en AOP « Ail violet de Cadours » et les parcelles jugées non conformes (16 votants - unanimité) au titre de la campagne 2025.</p>
2024-CP508	<p>AOP « Huile de noix du Périgord » - Identification parcellaire – Liste des parcelles identifiées pour la campagne 2024</p> <p>La commission permanente a approuvé la liste des parcelles identifiées en AOP « huile de noix du Périgord » (16 votants - unanimité).</p>
2024-CP509	<p>AOP « Figue de Solliès » - Identification parcellaire 2024 – Rapport de la commission d'experts</p> <p>La commission permanente a approuvé la liste des parcelles identifiées en AOP « Figue de Solliès » (16 votants - unanimité).</p>
2024-CP510	

	<p>AOP « Foin de Crau » - Identification parcellaire pour la récolte 2024 - Rapport des experts sur l'examen des parcelles</p> <p>M. Tronc est placé en salle d'attente virtuelle pour le vote</p> <p>La commission permanente a approuvé la liste des parcelles identifiées en AOP « Foin de Crau » (15 votants – 14 oui – 1 abstention) pour la récolte 2024.</p>
<p>2023-CP8QD1</p>	<p>Extension des missions du groupe de travail « examen des demandes de dérogation à l'obligation de recourir à du lait cru »</p> <p>Le président du groupe de travail demande un élargissement des missions du groupe afin d'avoir une vision plus large et pouvoir échanger avec d'autres ODG.</p> <p>La modification suivante de la lettre de mission du groupe de travail est validée à l'unanimité :</p> <p style="padding-left: 40px;">« Le groupe de travail est chargé d'étudier la demande de dérogation déposée par l'ODG « Selles-sur-Cher » ainsi que les demandes de modifications de cahier des charges à venir portant sur l'obligation de recours au lait cru.</p> <p style="padding-left: 40px;">Dans le cadre de ce travail, et pour chaque demande reçue, le groupe est invité à discuter notamment avec l'ODG concerné afin de comprendre sa motivation, de disposer des éléments permettant d'objectiver la demande (sur la base des éléments listés par le groupe « lait cru » lors de sa réunion du 26 octobre 2023), de connaître la situation de la filière (structuration de la filière, systèmes d'exploitations, connaissance précise des pratiques des éleveurs et transformateurs), ainsi que les actions déjà mises en place par ces opérateurs.</p> <p style="padding-left: 40px;">En particulier, les conditions de production « amont » telles que le niveau de production, la structure des bâtiments (aération, sortie ou non des animaux...), la nature de l'alimentation apportée et son stockage, le nombre d'UMO... et leur lien avec de potentiels impacts sanitaires seront examinés afin d'identifier les principaux facteurs de risque sanitaire et leur maîtrise par les opérateurs et d'analyser les causes de la situation présentée opérateur par opérateur.</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Le groupe de travail pourra également solliciter des organismes de recherche et de développement, d'autres ODG ou d'autres opérateurs, afin d'identifier des solutions ou des pistes explorées par ailleurs.</u></p> <p style="padding-left: 40px;">Ces éléments sont destinés à réaliser une analyse précise de la situation et d'en rendre compte, après échanges avec le groupe « lait cru » pour avis, devant le comité national afin d'envisager les suites à donner aux demandes au fur et à mesure de leur réception.</p> <p style="padding-left: 40px;">Dans le cadre de ce travail, le groupe pourra être amené à établir des préconisations portant tant sur les modalités de traitement de la demande que sur les actions à mener par les ODG concernés. »</p>
<p>2023-CP8QD2</p>	<p>Modification de la composition de la commission d'enquête Bleu de Gex-Haut-Jura</p> <p>MM. Eric Chevalier et Alain Mathieu sont placés en salle d'attente virtuelle pour le vote</p>

	<p>M. Pierre Saint-Jean a démissionné de la commission d'enquête. La commission permanente a validé (12 votants – unanimité) la désignation d'Anne Laurent au sein de la commission d'enquête.</p>
2023-CP8QD3	<p>Information sur le plan pour l'adaptation de l'agriculture méditerranéenne aux impacts du dérèglement climatique</p> <p>Une présentation du plan du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'adaptation de l'agriculture méditerranéenne aux impacts du dérèglement climatique est effectuée.</p>
2023-CP8QD4	<p>Saint-Félicien et caillé doux de Saint-Félicien - Information sur la réunion du 12 décembre 2024</p> <p>Les services de l'INAO informent les membres du dépôt concomitant de deux dossiers (un en AOP, l'autre en IGP) avec des dénominations comportant la même dénomination géographique (Saint-Félicien).</p> <p>Il est proposé une réunion de partage entre les deux commissions permanentes (en charge des AOP et en charge de IGP) avant que chaque instance ne se prononce sur le dossier qui lui sera soumis afin de garantir la cohérence dans l'instruction de ces demandes.</p> <p>Ces échanges auront lieu le 12 décembre, la réunion étant une réunion de présentation, en vue d'une délibération ultérieure de chaque instance compétente.</p>